



30 Boulevard de la Petite Hollande
85360 La Tranche sur Mer

Coordonnées GPS : 46.347007, -1.448769



SOMMAIRE

I. LES CONTACTS.....	3
I.1. Contacts administratifs :.....	3
I.2. Contact technique :.....	3
II. PRÉSENTATION GÉNÉRALE.....	3
II.1. Les accès routiers.....	3
II.2. L'accès artistes, organisateurs, camions et livraisons.....	4
II.3. Les Hôtels et restaurants.....	4
II.4. Les loges.....	5
III. LES CONFIGURATIONS.....	6
III.1. La salle.....	6
III.2. Tout assis.....	6
III.2.1. plan du gradin avec Parterre.....	6
III.2.2. Plan du gradin rapproché.....	8
III.3. Tout debout ou autres configurations:.....	9
IV. LA SCÈNE.....	10
IV.1. L'espace scénique :.....	10
IV.2. Les tentures et rideaux.....	10
V. LA SONORISATION.....	11
V.1. La Façade.....	11
V.2. Les retours.....	11
V.3. La console et les liaisons.....	11
V.4. Les sources.....	11
V.5. La distribution électrique pour le son.....	11
VI. L'ÉCLAIRAGE SCÉNIQUE.....	12
VI.1. La console lumière.....	12
VI.2. Les projecteurs traditionnels et accessoires.....	12
VI.3. Les projecteurs à LED.....	12
VI.4. Les gradateurs, distribution électrique et réseau.....	12
VI.5. L'éclairage de salle.....	12
VI.6. Le plan de feu.....	12
VI.7. La distribution électrique par lieux.....	13
VII. LA VIDEO.....	14
VIII. LES ACCROCHES, LEVAGES et TRAVAUX EN HAUTEUR.....	15
IX. LES ESPACES TECHNIQUES et ACCUEILS.....	17
IX.1. Accès chargement et déchargement.....	17
IX.2. La Régie.....	17
IX.3. Intercommunication régie / plateau.....	17
IX.4. Les réseaux :.....	17
IX.5. L'espace « catering ».....	17
IX.6. L'espaces accueil public et Bar.....	17
X. MATÉRIELS DIVERS.....	18
XI. LA SÉCURITÉ, LA SÛRETÉ ET LA SANTÉ.....	19
XI.1. Le « rigging »:.....	19
XI.2. Le personnel :.....	19
XI.3. Consignes de sécurité :.....	19
XI.4. Le plan de prévention.....	19

I. LES CONTACTS

I.1. Contacts administratifs :

Directrice du service Culturel et Programmation : **Marie-Christine BEAUFILS**

Accueil artiste : **Jeanne LEVASSEUR**

service.culturel@latranchesurmer.eu

I.2. Contact technique :

Régie technique : **Jean BOURGOIN**

06 82 86 83 77

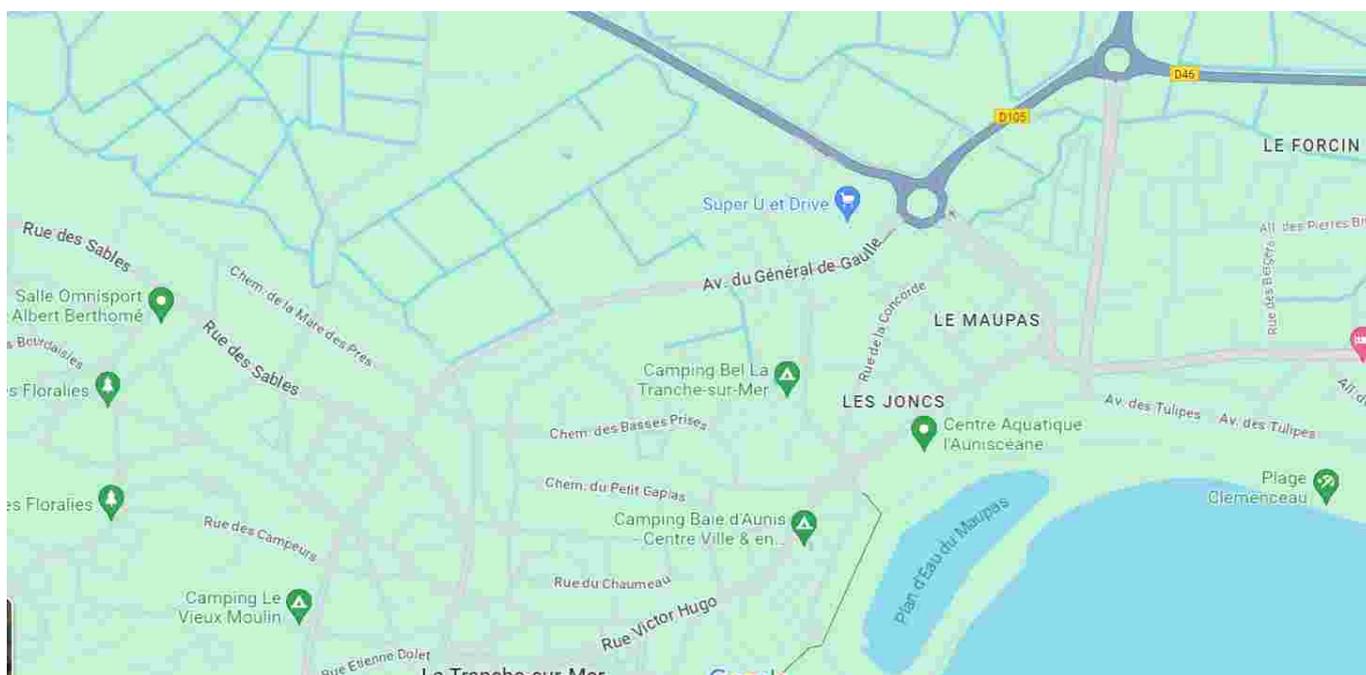
poleculturel@latranchesurmer.eu

II. PRÉSENTATION GÉNÉRALE

II.1. Les accès routiers

Vous pouvez arriver via 3 accès :

- D 105 : Talmont Saint Hilaire / Longeville :
- D 747 : Moutiers les Mauxfaits / Angles
- D 46 : Triaize / Saint Michel en l'Herme



Au rond point du Forcin (drapeaux) prendre la D105 en direction de L'avenue du Général De Gaulle. et prendre à droite à la rue des campeurs. Au stop vous verrez le parking du pôle culturel et du cinéma Agnès VARDA.



II.2. L'accès artistes, organisateurs, camions et livraisons

L'accès artistes, organisateurs se fait par l'entrée principale sous le porche. A gauche vous trouverez l'entrée du cinéma Agnès VARDA et à droite l'entrée du Pôle Culturel Les Florallies.

L'accès technique, camions et livraisons se fait par le parking via les deux grands portails pour avoir l'accès direct au plateau ou à la fosse



Accès technique

Entrée principale

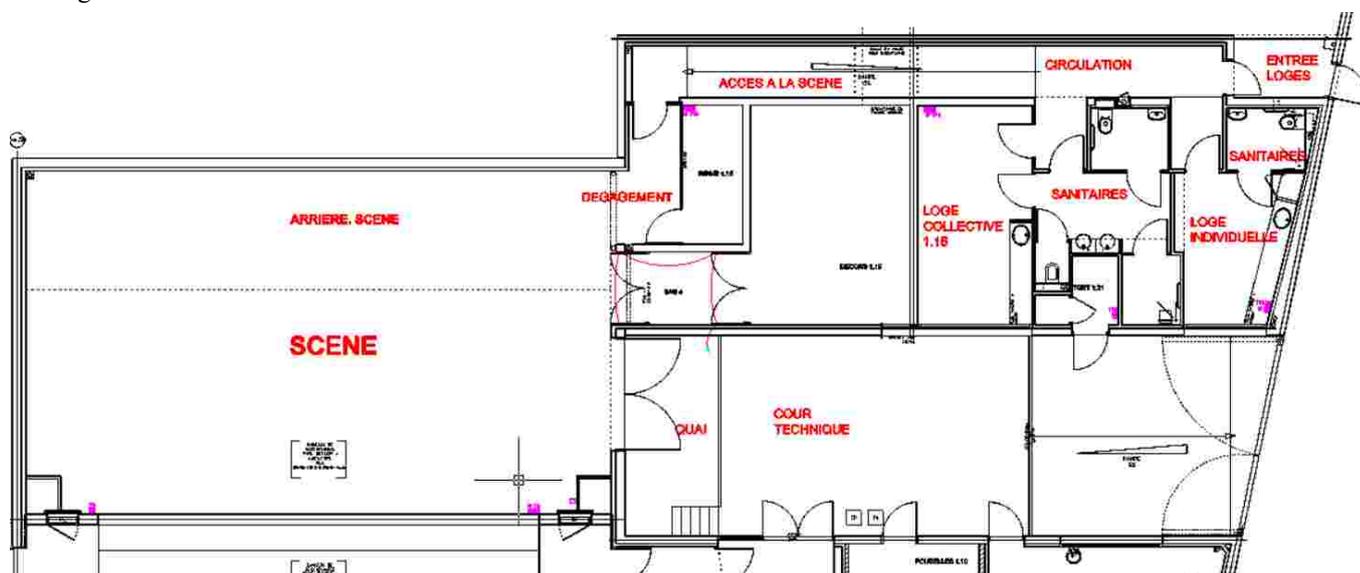
II.3. Les Hôtels et restaurants

En fonction des dispositions contractuelles, suivant la période de l'année et des établissements ouverts : se rapprocher du service culturel.

II.4. Les loges

Le Pôle Culturel propose deux loges :

- une loge individuelle de 11 m² accessible aux personnes à mobilité réduite avec sanitaires adaptés
- une loge collective de 18 m² avec sanitaires attenants dont une PMR



Il n'existe pas d'accès entre la salle et les loges sans passer soit par l'extérieur, soit par la scène.



III. LES CONFIGURATIONS

III.1. La salle

La Salle fait une surface de 368m² : 23 mètres de longueur par 16 mètres de large incluant les gradins rétractables et amovibles de 249 places. Les gradins repliés, la longueur de salle se réduit à 20 mètres, soit une surface de 320m². La régie située en haut de gradin est mobile.

L'acoustique de la salle est bien traitée avec une paroi en structure placo-alvéolée, un abat son au dessus du nez de scène. Le taux de réverbération est très bas.

Des rideaux d'occultations des baies vitrées et châssis vitrés permettent une occultation. Les rideaux étant en PVC et noir de chaque côté ils sont brûlés par le soleil. Il existe une minime fuite de lumière. Les éclairages de sécurité sont des luminaires sur source centralisée.

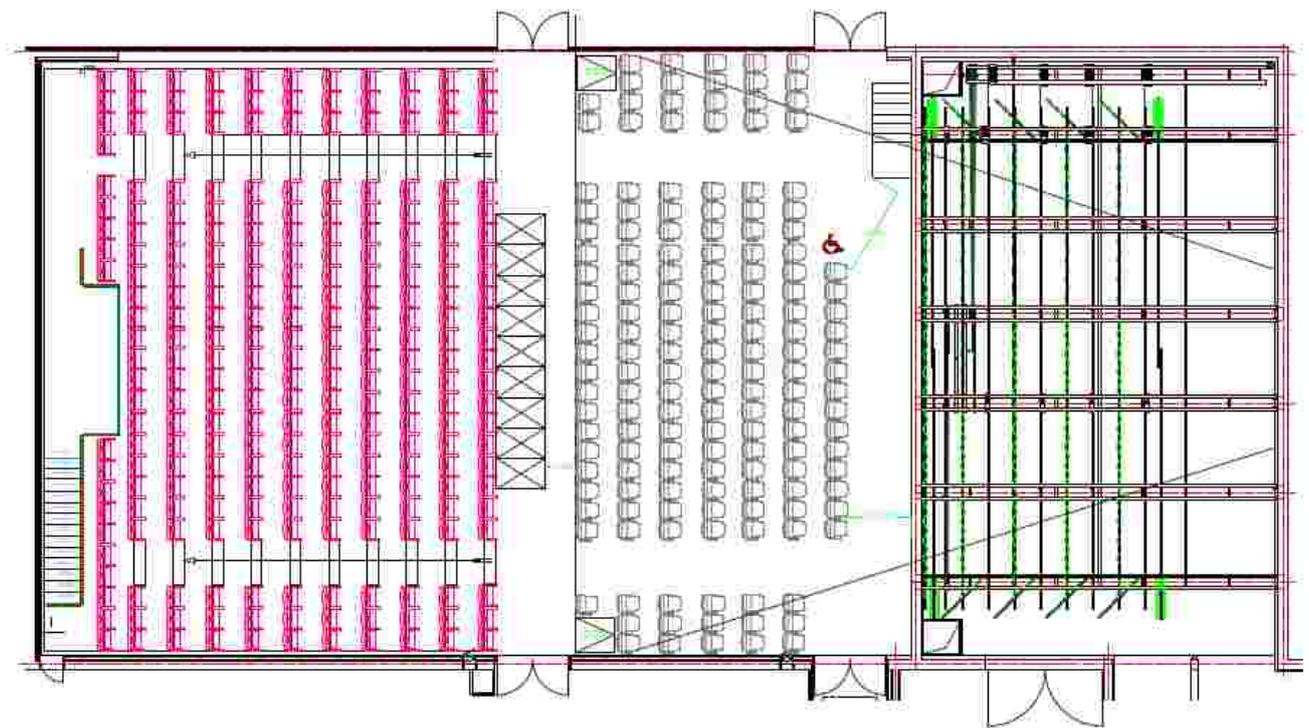
III.2. Tout assis

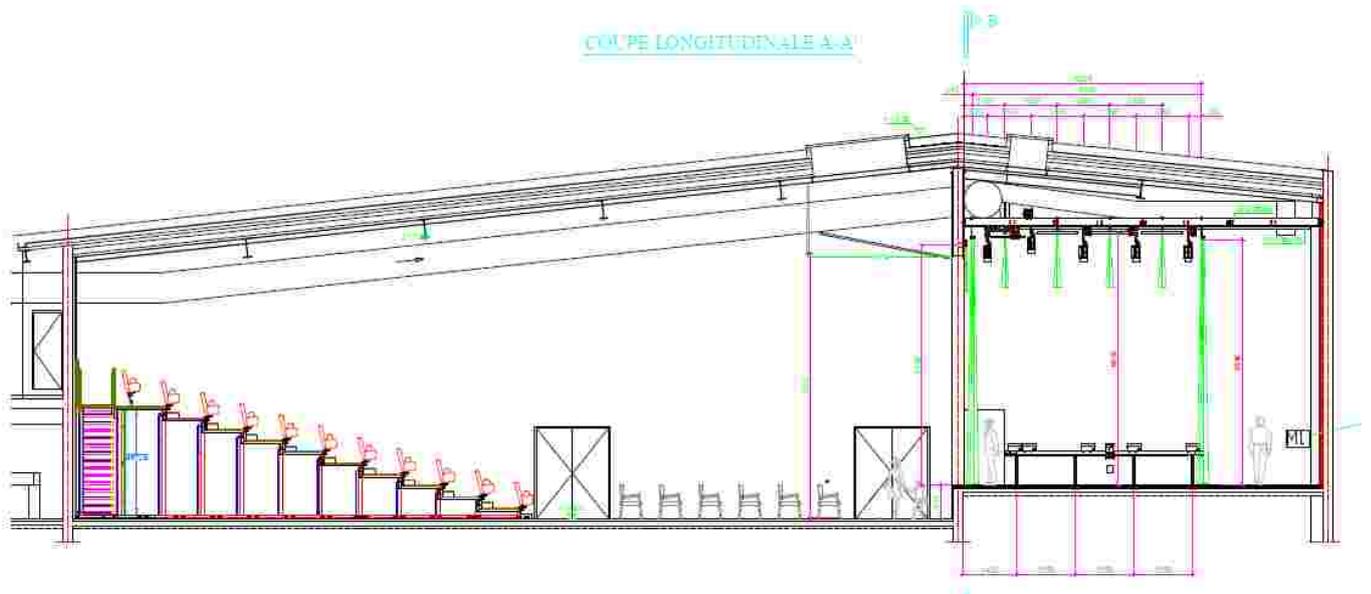
Le gradin étant rétractable et mobile, il peut se disposer avec ou sans parterre de chaises. Ce changement d'implantation est un temps de manipulation conséquente. L'implantation choisie doit être anticipée.

Les places du premier rang de gradin sont privilégiées pour les personnes à mobilité réduite. Pour rappel, nous devons disposer de deux pourcents plus un, du nombre total de places (cf plan : rectangles devant les gradins).

Le gradin est constitué de 249 places assises. Le parterre peut être constitué au maximum de 150 chaises. Comme toute salle, la visibilité des triangles latéraux est réduite. En fonction du son loué il peut y avoir besoin de faire un multidiffusion. Dans ce cas le nombre de chaises au parterre ce réduit à 146. Cf plans suivants

III.2.1. plan du gradin avec Parterre

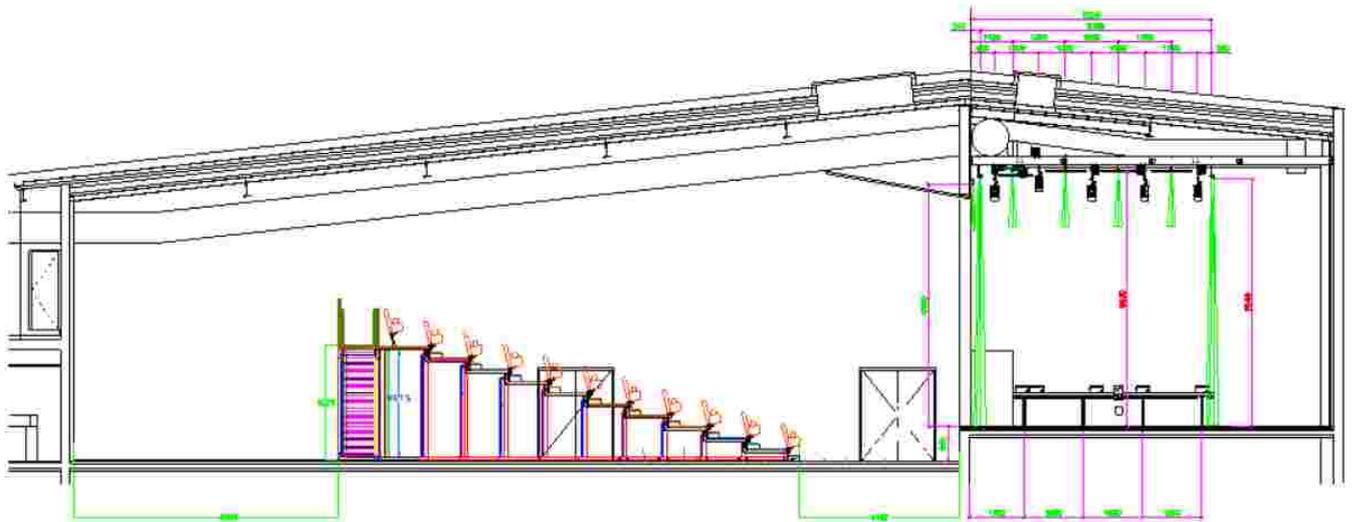




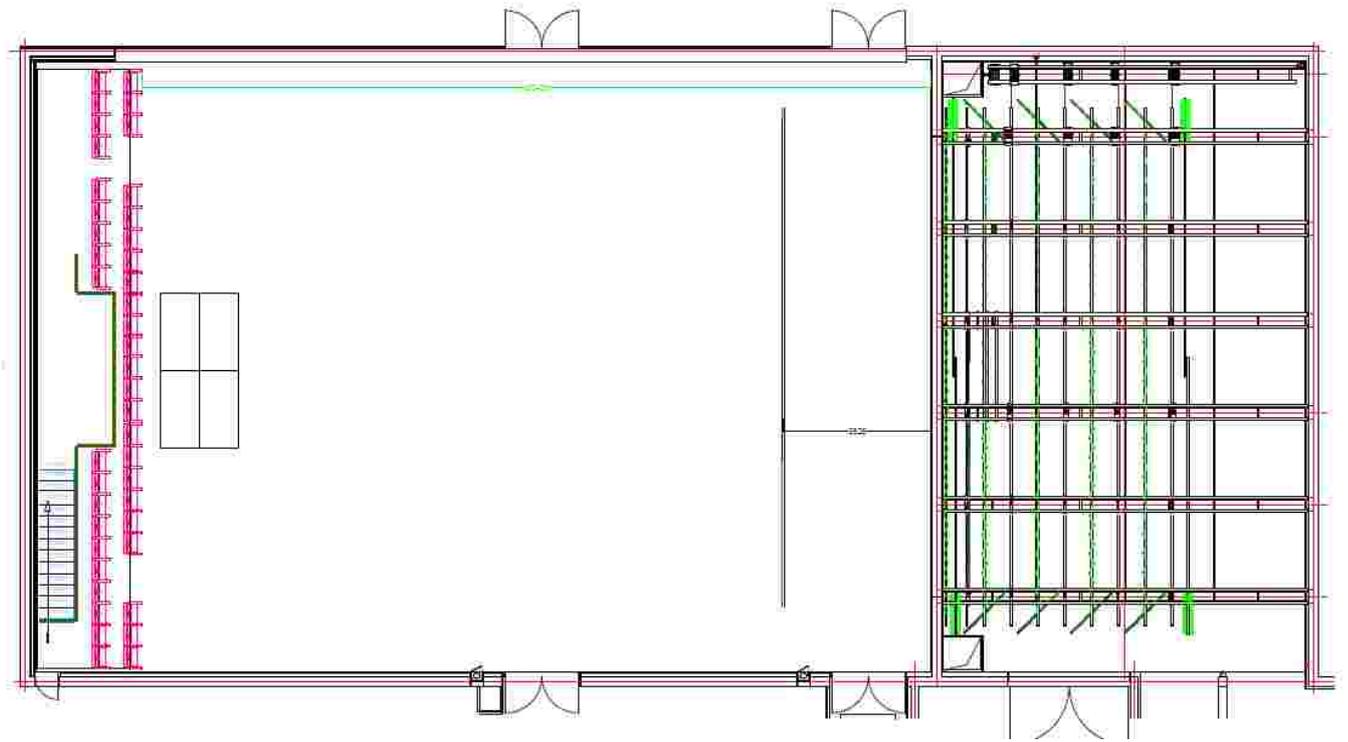
III.2.2. Plan du gradin rapproché

Le parc lumière étant principalement du traditionnel, la porteuse de face fixe, l'éclairage de face primordial pour l'accueil, l'accès au dispositif de sécurité disposé à cour mural, le choix de reculer le gradin à 4m du bord plateau permet :

- Un accès rapide à la porteuse de face via la Plateforme Élévatrice Mobile de Personnel en cas de défaillance
- Une visibilité de la scène d'une hauteur de 90 cm
- La possibilité de rajouter une rangée de chaise et limiter le refus de spectateurs.
- faciliter la visibilité lors de présence de personnes en fauteuil



III.3. Tout debout ou autres configurations:



IV. LA SCÈNE

IV.1. L'espace scénique :

La Scène fait une surface utile de 72 m² devant les demis-fonds

L'arrière-scène fait une surface de 51,75 m²,
soit une surface totale maximale de 123 m².

Ouverture maximum par le cadre de scène: 12 mètres

Dimensions à partir du bord de scène :

Profondeur jusqu'aux rideaux demis-fonds sur patience : **6,4 mètres**

Profondeur jusqu'au cyclorama micro perforé : **7 mètres**

Profondeur maxi jusqu'au mur de fond bicolor: **9,60 mètres**

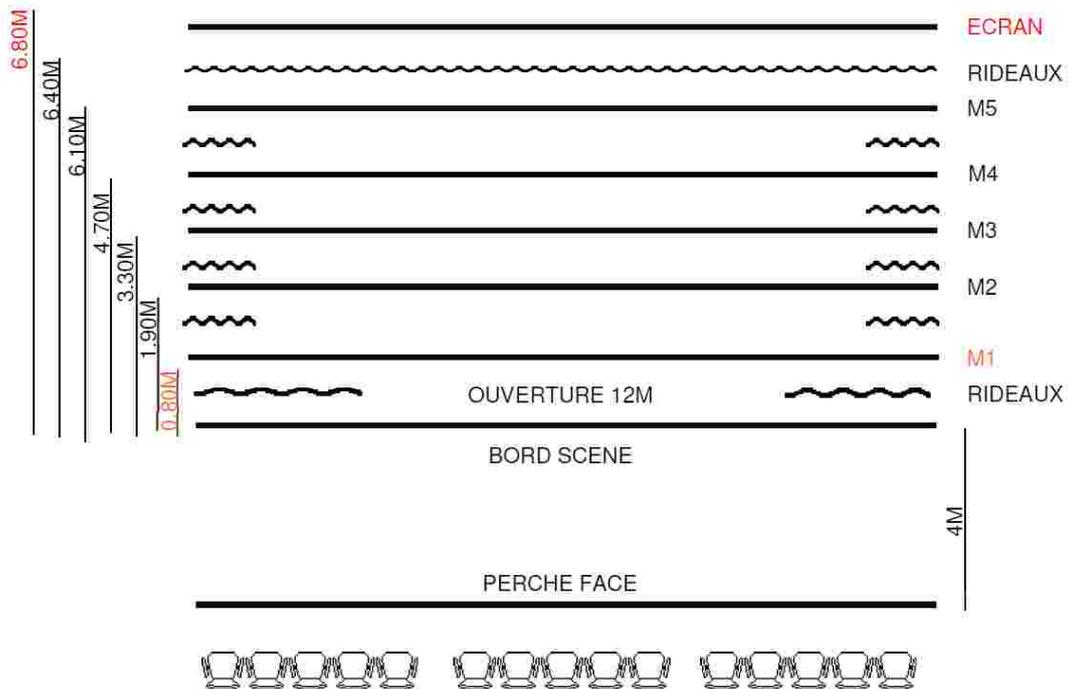
Les hauteurs :

Hauteur de la scène: **0,90 mètres**

Hauteur du cadre de scène: 6 mètres

Hauteur sous chemin de moufle: 6,54mètres

Hauteur sous frise : **5,2 mètres**



IV.2. Les tentures et rideaux

1 rideau de fond de scène et 1 rideau d'avant scène 560gr/m², fixe sur patience manuelle constituée de deux rideaux de 7,25 m par 6,54 m de hauteur

4 frises velours noir réparties sur 4 perches fixées au grill de hauteur 1,5m soit 5,2 m sous frise

8 pendrillons en velours noir de 1,50m x 6,54m sur ferrures orientables. Le pendrillonnage à l'Allemande n'est pas possible à jardin, à cause des transmissions nécessaires aux perches.

V. LA SONORISATION

V.1. La Façade

La façade son est constituée de 4 enceintes PS10 de chez NEXO (2 de chaque côté) fixées au manteau à une hauteur de 3 mètres. Prévue pour projeter sur une distance de 12 mètres la casquette de rabat de son compense très légèrement. Il n'existe pas de caisson de basse (sub). Le plancher du dernier rang de gradin est à 3m. Un complément est apporté par 2 enceintes Yamaha DXR12 sur pied en haut de gradin.

V.2. Les retours

4 PS10 de chez Nexo avec 1 ampli 4 circuits NXAMP

V.3. La console et les liaisons

La console son est une console numérique : Yamaha LS9 (16 IN, 8 OUT) avec tablette Ipad en wifi

Les liaisons entre la régie et le plateau sont donc en analogiques (XLR) 15 in (**Le circuit 3 est HS**) et 6 out (**Les circuit 4 et 6 buzz**). Il n'existe pas de liaison Ethernet pour RIO
Les alimentations fantômes, 48V, (**circuits 1, 4, 9 et 16 sont HS**)

1 multipare de 8 circuits micros de longueur 8 mètres.

V.4. Les sources

Les micros filaires et DI:

4 Shure SM 58
2 Shure SM 57
2 Beyerdynamic MCE 530 (statique)
1 Shure PG81
1 Sennheiser E840S
2 Shure colle de signe
2 DI BSS AR133

Les Micros HF :

2 HF Sennheiser E835
1 micro casque beige et un micro cravate noir HSE-152A avec émetteur GLXD1 et récepteur GLXD4R

Les autres sources :

1égalizer 2x30 bandes type BSSFCS966 utilisé pour la face PS10
1lecteur CD Tascam CD01U

Pieds de micros et enceintes:

6 grands pieds de micro avec perche
4 petits de micro avec perche
4 pieds d'enceintes hauteur maxi 2m (2 à treuil et 2 loquet)

V.5. La distribution électrique pour le son

La distribution électrique de la sonorisation se fait à partir de deux transformateurs d'isolement. Un transformateur situé au TGBT dans la cours d'accès technique et le second dans le local technique à l'arrière scène. Ils sont asservis à l'alarme incendie en cas d'évacuation.

Le transformateur d'isolement du TGBT distribue les arrivées situées à l'avant scène côté cours :
1 armoire électrique son avec une P17/32A Tétra (3P+N+T) et 2 PC 16A

VI. L'ÉCLAIRAGE SCÉNIQUE

VI.1. La console lumière

La salle est équipée d'une console lumières de base de 48 circuits : **Jester ZERO 88 -24/48 circuits** sa capacité maximum est de 500 pas, 24 submaster et ne peut pas gérer d'asservis. Concernant le focus, il y a un DmxCat. Je vous encourage à venir avec votre console, sinon nous ferons le maximum pour répondre au mieux à vos besoins.

VI.2. Les projecteurs traditionnels et accessoires

Les projecteurs traditionnels

- 14 projecteurs PC lisse 1Kw Halogène Robert Juliat 310HPC
- 2 projecteurs PC lisse 2Kw halogène Robert Juliat 329HPC
- 4 découpes Robert Julia 614 SX (16-35°) avec porte gobo
- 3 découpes ETC source four (25-50°) :
 - 2 découpes de 550w
 - 1 découpe 750w (+ 1 porte gobo et Iris)
- 22 PAR 64 : 13 en CP62 et 8 en CP61 et 1 en CP60
- 6 projecteur PC Selecon 1 Kw lentille martelée en périphérie et lisse au centre à la face pour un éclairage chaud et complément latéraux.
- 4 projecteur PC DTS lentille martelée à la face pour un éclairage froid.

les accessoires

- 2 horiziodes symétriques 1Kw utilisés pour **éclairage salle** en remplacement des plafonniers non graduable ou non commandé par la console lumière
- 7 volets pour PC Robert Julia 1000w
- 2 volets pour PC Robert Julia 2000w
- 5 platines de sol bois
- 2 tourelles pour pied
- 4 pieds de projecteurs Goliath **BASIC 3800** avec barre transversale de couplage

VI.3. Les projecteurs à LED

- 11 PAR LED : Martin Rush Par 2, RGBW zoom, 126 Watts

VI.4. Les gradateurs, distribution électrique et réseau

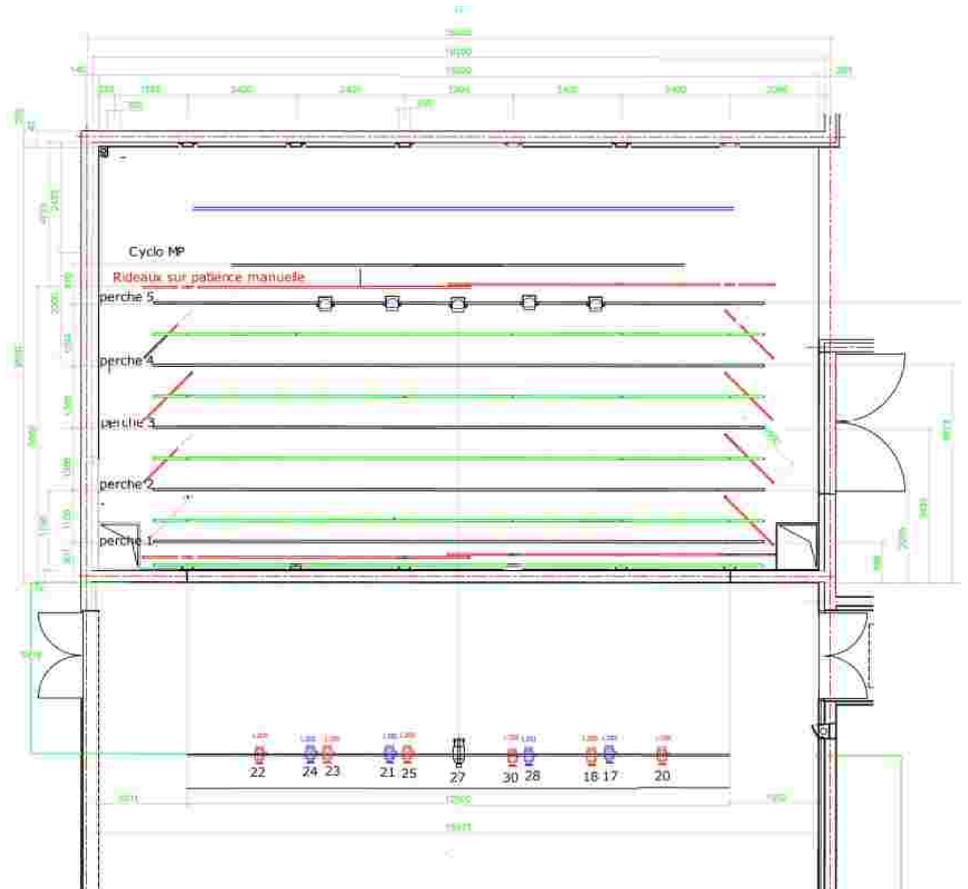
- 4 blocs gradateurs fixes de 6 circuits de 2,3Kw dans le local technique à l'arrière scène côté cour
- 4 blocs gradateurs mobiles de 6 circuits de 2,3Kw dont trois posés à l'avant scène cour
- 2 gradateurs 1 seul circuit de 2 kw en DMX 3b
- 1 DMX splitter CAMEO SB 6 DUAL (6 sorties en DMX 3b ou 5b)

VI.5. L'éclairage de salle

L'éclairage de salle est constitué de deux dispositifs distincts : des lustres et des rampes. Les lustres ne sont pas graduable et les rampes ne sont pas prévues pour être commandée par DMX. La graduation des rampes n'étant pas opérationnelle, les horiziodes accrochées sur la porteuse de face sont raccordées au graduateur d'avant scène.

VI.6. Le plan de feu

Le plan de feu est disponible en version DWG. Nous sauvegarderons au maximum le plan de feu de face qui est sur une porteuse fixe de 50 DaN au mètre. Nous pouvons ajouter des projecteurs.



VI.7. La distribution électrique par lieux

Local technique cage à l'arrière scène côté cour:

- pour la lumière protection C100

- 1 armoire électrique pour 4 gradateurs fixes de 6 circuits (1 à 24) chacun sa protection C32
- 2 PC 16A

- pour le son

- 1 transformateur d'isolement
- 4 PC 16A protection 2 C16

A l'arrière scène côté jardin pour la lumière protection C32

- 1 x P17 32A Tetra (3P+N+T)
- 4 PC 16 A mono
- Lignes gradateur de 1 à 4

A l'avant scène côté cour

- pour la lumière protection 1 C63Tetra

- 4 P17/32A Tetra 3P+N+T protection 4 C32
- 2 PC16 A à jardin. Protection 1 C16
- 8 Lignes gradateur de 9 à 16

- pour le son sur transformateur d'isolement au TGBT protection C40

- 1 P17/32A Tetra 3P+N+T protection C32
- 4 PC16 A à jardin avec 2 protection C16

**Protection
C 100
Tetra**

A l'avant scène côté jardin pour la lumière protection C32

- 1 x P17 32A Tetra (3P+N+T) protection C32
- 2 PC 16 A mono protection 1 C16
- Lignes gradateur de 5 à 8

La porteuse fixe de face

- 8 Lignes gradateur de 17 à 24
- un multipare 6 circuits de la perche de face aux gradateurs mobiles à l'avant scène cour

VII. LA VIDEO

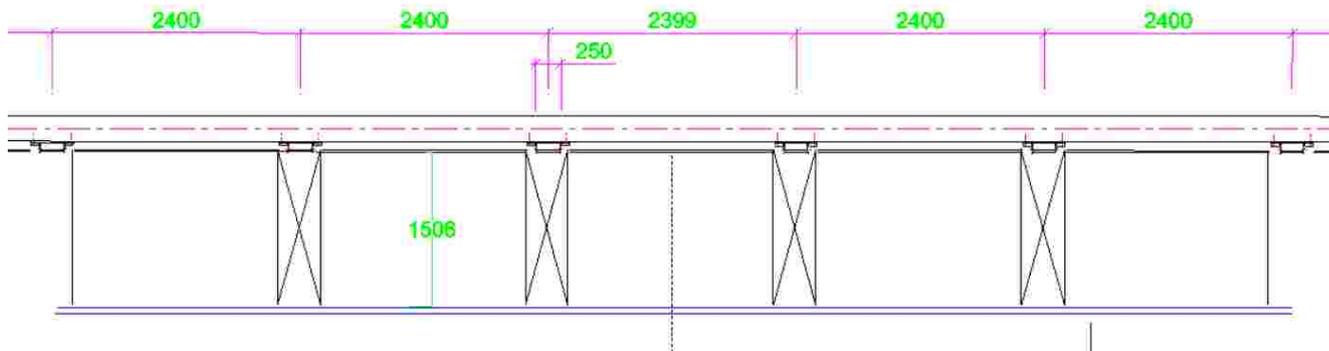
Un cyclorama micro-perforé sur polichinelle de 10m par 6m de hauteur, avec commande électrique au local technique. La hauteur exploitable sous frise est de 5,2 mètres. L'accroche est fixe sur le grill de scène. Il n'existe pas de rideaux de scène derrière le cyclo. Les murs sont gris anthracite sur la partie basse et claire sur la partie haute. L'exploitation du cyclorama ne permet pas d'utiliser l'éclairage d'arrière scène.

Le vidéoprojecteur est **analogique** et suspendu en régie dans la configuration gradin seul. Il est situé à 15 mètres du bord plateau. Il existe une liaison VGA au plateau à cour et une seconde en régie mobile (haut de gradin). Un adaptateur HDMI / VGA est disponible.

Les accessoires d'accroche :

- Pour sous perchage (à la guinde) : 2 tubes alu 6000x50x3 recouvert de scotch PVC mat, 2 tubes alu 3000x50x3 et 2 tubes de 2000x40x5 pour assemblage des 50x3.

- Pour une exploitation (limitée) de l'arrière scène : deux tubes alus 6000x50x3 assemblés et posés sur les chemins de moufles derrière le cyclo. Ce tube de 12m peut être disposé entre 50 cm et 1m derrière le cyclo, soit entre 7,75 et 8,15 du bord plateau. Distance minimum entre le mur et le tube est de 1,5m



vue de dessus :

Les Travaux en hauteur

Une Plateforme Élévatrice Mobile de Personnel

Génie 1A référence AWP-20S

- Charge utile : 159kg

- Hauteur de travail maximale 8 m

- Hauteur de plancher maximale 6m

Le rapport de la VGP semestriel est disponible sur demande.

Deux escabeaux :

un escabeau de 6 marches (hauteur travail 3m)

Un escabeau de 5 marches

Une échelle à la Parisienne hauteur travail maxi 6,5 m.

3 brins, de 12 échelons, de 3m49.

IX. LES ESPACES TECHNIQUES et ACCUEILS

IX.1. Accès chargement et déchargement

L'accès technique au plateau est directe via le quai de déchargement. Le quai est à hauteur équivalente de la scène soit 90 cm. Cette hauteur correspond au véhicules avec haillon.

IX.2. La Régie

La régie est ouverte et disposée au dernier rang du gradin en position centrale à une hauteur de 73 cm et une ouverture de 3,9m. Elle est constituée de 3 tables de 1,3 m par 0,8 m

IX.3. Intercommunication régie / plateau

1 station intercommunication 4 postes HF ALTAIR référence : WBS 400 HD
4 postes , 4 casques et un chargeur 4 postes

IX.4. Les réseaux :

Identifiant wifi en loge : loges

Mot de passe : 3E2A6379

Identifiant wifi en salle : BELKIN.678

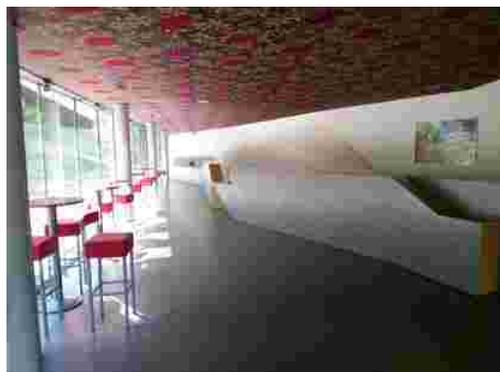
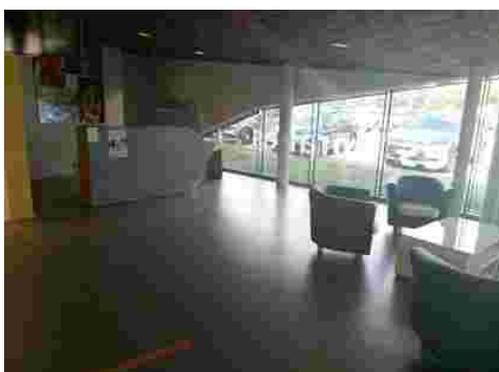
Mot de passe : 3E2A6379

Les fréquences réservées aux télécom à la Tranche Sur mer sont :

694 Mhz – 822 Mhz et 833 Mhz – 862 Mhz

IX.5. L'espace « catering » et pause

IX.6. L'espaces accueil public et Bar



X. MATÉRIELS DIVERS

45	•Tables 0,75 X 1,82 m
23	•Tables Rondes Agglo Diam 1,52m (pour 6 à 8 pers.)
200	•Chaises pliantes
150	•Chaises public pour parterre de chaises (rouge)
12	•Chaise public accroche HS (rouge)
100	•Chaises public salle des Floralies
1	•Canapé deux places
4	•Chauffeuses (accueil public)
	• tables basses (accueil public)
	•Portants pour vestiaire dont deux dans la loge
	•Grilles Caddie (exposition) 80 x 1,80 (18 crochets)
12	•Manges debout diamètre 0,82 m (aluminium)
14	•Tabourets haut de bar (au bar)
7	•Mange debout ronde diamètre 0,58 m (au bar)

XI. LA SÉCURITÉ, LA SÛRETÉ ET LA SANTÉ

XI.1. Le « rigging »:

Un plan de charges précis devra impérativement nous parvenir au minimum un mois avant la manifestation afin d'étudier avec vos équipes la faisabilité des accroches. Les équipements mobiles doivent être fixés par deux systèmes distincts et de conception différente (art L78 et L80).

Le personnel fourni par l'organisateur, en charge des accroches sera qualifié, habilité et muni de ses Équipements de Protection Individuelle (chaussures de sécurité, harnais, casque, gants...). Les documents attestant de la formation de ce personnel ainsi que l'autorisation de conduite pourront être demandés. Les autres personnels ne devront en aucun cas circuler sous la charge lors de cette manœuvre.

XI.2. Le personnel :

L'organisateur s'engage à employer du personnel conformément à la législation en vigueur ; il s'assurera des qualifications et habilitations de chaque membre de son équipe et de sa connaissance des règlements en vigueur (port des EPI, travail en hauteur, travail sous l'emprise d'alcool ou de stupéfiants). La présentation des documents attestant de la formation et de l'évaluation d'un personnel et/ou de l'autorisation de conduite.

XI.3. Consignes de sécurité :

Il est strictement interdit de fumer dans les lieux. Si le projet artistique nécessite l'utilisation de tabac ou autre fumée, il est obligatoire de l'indiquer dans la fiche technique.

Tous les aménagements devront être conformes à la réglementation en vigueur (Règlement du 25 juin 1980 ; CCH concernant les Établissements Recevant du Public).

L'ensemble des matériels installés par la production devra répondre aux normes en vigueur. Le régisseur du Pole culturel pourra demander les documents : procès-verbaux, certificats de conformité, rapports de contrôle et leur attestation de validité .

Toute utilisation de gaz est strictement interdite (appareil de cuisson par exemple).

Toute utilisation d'artifices devra faire l'objet d'une demande écrite au préalable conformément au Décret n°2010-580 du 31 mai 2010 pris en application du décret n°2010-580 du 31 mai 2010 et l'établissement d'un plan de prévention.

XI.4. Le plan de prévention

En référence au Document Unique de la municipalité de La Tranche sur Mer et conformément au code du Travail (Loi n°91-1414 du 31 décembre 1991) un plan de prévention doit être réalisé pour les montages nécessitant :

Travaux comportant le recours aux treuils et appareils assimilés mus à la main, installés temporairement au-dessus d'une zone de travail ou de circulation.

Travaux exposant au contact avec des pièces nues sous tension supérieure à la T. B. T. (Très Basse Tension)

Travaux nécessitant l'utilisation d'équipements de travail auxquels est applicable l'article R. 4323-17 du code du travail.

Travaux de manutentions mécaniques et/ou manuelles

ACTIVITÉS	RISQUES LIÉS À L'INTERVENTION	MESURES DE PRÉVENTION	MESURES PRISES PAR	
			CT ¹	OE ²
Fourniture, Installation et raccordement de tableaux de distribution secondaire électriques	RISQUES ÉLECTRIQUES : Électrisation par dysfonctionnement des organes de coupure Électrocution par des parties nues sous tension	Rapport du dernier contrôle des armoires de distributions secondaires Habilitations électriques du personnel intervenant (documents à fournir) contrôle du bon état des isolants des câbles électriques Port des E.P.I adaptés aux risques		X
Travaux de manutention à l'aide de chariot et transpalette	RISQUES LIES AUX MANUTENTIONS MÉCANIQUES : Chute de charges Renversement Chutes de plein pied	S'assurer avant le transport de la stabilité des charges Port des E.P.I adaptés aux risques		X
Accroches de matériel scénique et éclairage à l'aide d'un escabeau, entre 5 et 10 marches, fourni par l'entreprise Chute de la scène	RISQUES DE CHUTE de moins de 3 mètres	Contrôle de la sensibilisation des agents aux travaux sur escabeau Port des E.P.I adaptés aux risques Seuls les techniciens, artistes et organisateurs seront autorisés à accéder à la scène.		X
Réparations de décors et éléments techniques avec des appareils électroportatifs	RISQUES LIES AUX ÉQUIPEMENTS DE TRAVAIL : Coupures Pincements Brûlures	- Utiliser des outils de coupes sécurisés : lame auto rétractable - Utiliser un support de travail stable et à hauteur - Port des E.P.I adaptés aux risques		X
Accroches et levage de charges	RISQUE DE CHUTE D'OBJETS (CHARGES)	Autorisation de conduite des appareils de levage S'assurer de l'absence d'individu sous la charge et prévenir avant tout mouvement de charge Les charges de hauteurs seront équipées de deux types d'accroches mécaniques		X

		Port des E.P.I adaptés aux risques		X
Travaux de manutentions	RISQUES LIES AUX MANUTENTIONS MANUELLES Chute de charges Renversment Chutes de plein pied	Port des E.P.I adaptés aux risques		

¹CT : Collectivité Territoriale

²OE : Organisateur Évènement

Numéros d'urgence : Sapeurs-pompiers : 18 ou 112 SAMU : 15

Mesures spécifiques : (matériels, compétences, accès secours extérieurs, évacuation, ...)

Présence d'un **Défiibrillateur Automatique Externe à la billetterie**

Présence de personnels formés SSIAP 1 (Service Sécurité et Assistance à la Personne):